

Revue de presse de mai 2023

Table des matières

Afrique :	1
Libye :	1
Maroc :	2
Sénégal :	2
Tunisie :	3
Europe :	3
Pays non-membres de l'Union européenne :	3
UE - Monténégro:	3
Royaume-Uni :	4
Pays membres de l'Union européenne :	4
Allemagne :	4
Belgique :	5
Espagne:	5
France :	6
Grèce :	7

Afrique :

Libye :

- **Infomigrants**, « [Migrants : un bateau de 500 personnes disparu des radars finalement retrouvé en Libye](#) », 29 mai 2023

Selon [le collectif AlarmPhone](#), les autorités maltaises auraient coordonné un refoulement de 500 personnes vers la Libye. Le 23 mai 2023, *AlarmPhone* a reçu un appel de détresse d'un navire se trouvant à l'intérieur de la zone de recherche et de sauvetage (SAR) maltaise. Le collectif avait alors contacté les autorités maltaises et italiennes, ainsi que plusieurs navires de la flotte civile sans obtenir de réponses. Après avoir perdu le contact avec l'embarcation, quatre ONG de recherche et sauvetage se sont mobilisées pendant plus de deux jours, en mer et dans les airs, pour tenter de retrouver la trace des 500

personnes disparues. Les autorités maltaises étaient quant à elles restées silencieuses, malgré les nombreuses sollicitations, quant au sort réservé aux personnes en détresse.

Après avoir passé plus d'une semaine en mer, dont plus de 12 h à la dérive dans la zone SAR maltaise, les 500 personnes ont finalement été retrouvées en Libye, et se trouvent actuellement emprisonnées à Benghazi. Pour l'organisation *Watch The Med – AlarmPhone*, « Ce n'est pas la première fois qu'un refoulement illégal a lieu depuis la [zone] SAR maltaise vers la Libye, mais [AlarmPhone n'a] pas souvenir d'un événement qui ait concerné un si grand nombre de personnes ».

Maroc :

- **Africanews**, « [Les familles de migrants disparus appellent le Maroc à les retrouver](#) », 5 mai 2023
- **Enass**, « [Migration : 'Mon enfant, mon combat'](#) », 8 mai 2023

Le 4 mai 2023, des familles d'exilé·e·s ont appelé les autorités marocaines à retrouver et à rapatrier leurs proches disparu·e·s en tentant de rejoindre l'Europe depuis le Maroc. Lors de ce *sit-in* devant le ministère des Affaires étrangères, les familles de disparu·e·s ont brandi des photos de leurs proches et des slogans dans le but d'obtenir des réponses et la vérité sur le sort de leurs enfants. Comme le rappelle le média indépendant Enass, « sans information ni soutien de la part des institutions officielles, les familles se retrouvent régulièrement à mener ce combat seules, à explorer toutes les pistes possibles dans l'espoir de trouver une trace, un chemin ou un signe qui les mène vers le sort de leurs enfants. »

- **ABC**, « [España investiga la muerte de un inmigrante y las heridas por balas de otros tres](#) », 27 mai 2023

Selon le collectif *Caminando Fronteras*, et d'après les dires de plusieurs rescapé·e·s, une personne exilée serait décédée à la suite de tirs des garde-côtes marocains alors qu'elle essayait de quitter les côtes africaines en direction des îles Canaries dans une embarcation comptant une quarantaine de personnes. Parmi les exilé·e·s arrivé·e·s en Espagne, au moins trois personnes ont eu besoin de soins médicaux à la suite de blessures, dont au moins une par balle. Quatre autres personnes seraient par ailleurs décédées pendant la traversée selon Helena Maleno, fondatrice de *Caminando Fronteras*¹.

Selon certain·e·s survivant·e·s, des militaires marocains auraient tiré à quatre reprises dans leur direction alors que l'embarcation quittait la plage. L'Espagne a décidé d'ouvrir une enquête pour éclaircir les événements. Cette violence, la plupart du temps impunie, est la conséquence directe de l'externalisation du contrôle des frontières européennes, et des accords de coopération attentatoires aux droits signés entre le Maroc et l'Espagne.

Sénégal :

- **Afrique XXI**, « [Au Sénégal, les desseins de Frontex se heurtent aux résistances locales](#) », 26 mai 2023

En février 2022, le Conseil européen avait proposé au Sénégal ainsi qu'à la Mauritanie qu'ils signent un accord de statut avec l'agence de garde-côtes et de garde-frontières européens, Frontex, pour la (re)déployer sur leurs côtes. Le président sénégalais — qui semblait pourtant favorable à la proposition — a fini par revenir sur sa position sous la pression, en outre, de la société civile. De fait, plusieurs

¹ [Twitter de Helena Maleno Garzon](#), 26 mai 2023

associations sénégalaises ont organisé des manifestations et des *sit-in* à Dakar contre la signature d'un accord, jugé contraire aux intérêts nationaux et régionaux. La société civile souligne qu'au Sénégal, les transferts de fonds des personnes émigrées pèsent très lourd dans l'économie du pays et dénonce le caractère « inhumain » ainsi que les conséquences mortifères de la politique européenne en matière de migration.

Néanmoins, les négociations ne sont pas closes pour autant. Pour le moment le Sénégal n'est pas ouvert à la signature d'un accord de statut – « qui permet le déploiement pleinement opérationnel de Frontex et qui doit être négocié par le Conseil européen puis soumis au vote du Parlement européen » selon Amandine Bach, conseillère politique sur les questions migratoires pour le groupe *The Left* au Parlement européen. Cependant, le Sénégal ne serait pas opposé à la signature d'un arrangement de travail [*working arrangement*], qui « est plus symbolique qu'opérationnel et offre un cadre juridique plus simple. Il n'est pas discuté par le Parlement et n'implique pas le déploiement d'agents et de moyens, mais il régleme la coopération et l'échange d'informations entre l'agence européenne et les États tiers. » Pour ce qui est de la Mauritanie, ce pays est quant à lui bien en cours de négociation d'un accord de statut avec Frontex.

Tunisie :

- **Libération**, « [Tunisie : un migrant subsaharien tué et cinq autres blessés dans une attaque au couteau](#) », 29 mai 2023

À Sfax, dans la nuit du 22 au 23 mai 2023, un exilé originaire d'Afrique subsaharienne a été poignardé à mort et cinq autres ont été blessés dans leur domicile lors d'une attaque par un groupe de jeunes Tunisiens munis de couteaux et de sabres.

Cet acte criminel s'inscrit dans un contexte particulier : depuis l'automne dernier règne en Tunisie un climat de haine et d'hostilité envers les personnes noires originaires d'Afrique Subsaharienne². Des discours incitant à la haine et au racisme instigués notamment par le parti nationaliste tunisien sur les réseaux sociaux, et amplifiés par le président tunisien lui-même sont largement relayés dans la société. Dans un communiqué, le FTDES³, la FTCT⁴ et d'autres associations dénoncent « le climat d'impunité, la normalisation de la violence et la politique de déni des attaques racistes [qui] encouragent les fanatiques à commettre de tels actes. »⁵

Europe :

Pays non-membres de l'Union européenne :

UE – Monténégro :

- **Infomigrants**, « [EU border guards to target irregular migration in Montenegro](#) », 17 mai 2023

L'Union européenne et le Monténégro ont signé un accord renforcé sur la « coopération opérationnelle en matière de gestion des frontières » prévoyant le déploiement de l'agence Frontex au

² Migreurop et 45 organisations, « [Le racisme tue à Sfax ! Appel pour la protection des migrants subsahariens en danger en Tunisie](#) », 27 mai 2023

³ Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux

⁴ Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives

⁵ FTDES, « [Les discours de haine et racistes encouragent le meurtre](#) », 29 mai 2023

Monténégro. L'accord entrera en vigueur provisoirement le 1er juillet 2023, ce qui permettra le déploiement de personnel supplémentaire au Monténégro, avant même l'approbation par le Parlement européen, le Conseil européen et la fin de la procédure nationale de ratification au Monténégro.

L'agence Frontex déploie déjà des agents aux frontières du Monténégro depuis 2020, dans le cadre de deux opérations distinctes, toujours en cours à la frontière croate et en mer adriatique⁶. Ce nouvel accord vise donc à remplacer l'accord actuel signé en 2019 et à l'adapter au nouveau règlement Frontex, adopté cette même année⁷. Ce nouvel accord élargit les compétences de l'agence européenne qui peut désormais se déployer n'importe où sur le territoire du Monténégro et plus seulement à sa frontière avec l'Union européenne⁸. Il octroie également au personnel de Frontex des pouvoirs d'exécution, « comme les vérifications aux frontières et l'enregistrement de personnes »⁹. Des accords similaires ont été signés avec la Moldavie et la Macédoine du Nord en 2022, et la Commission européenne négocie actuellement avec l'Albanie, la Serbie et la Bosnie-Herzégovine des accords analogues basés sur le règlement 2019¹⁰. L'UE élargit donc encore et toujours les compétences de Frontex, malgré le nombre croissant d'accusations à son encontre : violation des droits des exilé-e-s, implication dans plusieurs cas de refoulement, opacité, impunité structurelle et irresponsabilité juridique¹¹...

Royaume-Uni :

- [The Guardian, "Braverman announces new limits on overseas students bringing family to UK"](#), 23 mai 2023
- [The Guardian, "Braverman bill could lead to 3 000 asylum seekers being deported a month"](#), 25 mai 2023

La ministre de l'Intérieur anglaise a mis en place des restrictions strictes, qui entreront en vigueur en janvier 2024, pour les étudiant-e-s étranger-ère-s qui viennent étudier au Royaume-Uni. En premier lieu, ils et elles ne pourront plus faire venir avec elles et eux les membres de leur famille – sauf circonstances spécifiques tel que « les étudiant-e-s étranger-ère-s suivant des cours désignés comme programmes de recherche, tels que les doctorants ou les cours de maîtrise dirigés par des chercheurs ». De plus, le gouvernement prévoit de supprimer la possibilité de passer d'un visa étudiant à un visa travail avant que les étudiant-e-s aient terminé leurs études.

Parallèlement à cette nouvelle mesure, le projet de loi nommé *Illegal Migration Bill* est actuellement examiné par la Chambre des Lords. Des documents ayant fuité révèlent que le gouvernement britannique prévoit d'expulser plus de 3 000 demandeur-euse-s d'asile par mois à partir de janvier 2024.

Pays membres de l'Union européenne :

Allemagne :

⁶ Migreurop, « Exils sans fin. Chantages anti-migratoires le long de la route des Balkans », Rapport de mission, novembre 2022

⁷ L'accord entre le Monténégro et Frontex datant de 2020 avait été conclu avant l'entrée en vigueur du nouveau règlement relatif à Frontex.

⁸ Conseil de l'UE, « [Signature par le Conseil d'un accord avec le Monténégro sur la coopération avec Frontex](#) », 15 mai 2023

⁹ *Idem*

¹⁰ Commission européenne, « [Gestion des frontières: l'UE signe un accord sur le statut avec le Monténégro](#) », 16 mai 2023

¹¹ Migreurop, « [Frontex, une agence hors de contrôle](#) », Note #3 3^e édition, 31 décembre 2021

- [Merkur, “Usbekistan: Sonderbevollmächtigter Stamp bespricht Migrationsabkommen”, 2 mai 2023](#)

L’Allemagne et l’Ouzbékistan ont signé mardi 2 mai une [déclaration d’intention](#) [Joint Declaration of intent] qui servira de base à la conclusion d’un accord visant à faciliter les expulsions et les « rapatriements » de ressortissant·e·s ouzbeks. En échange, le gouvernement allemand prévoit de faciliter l’entrée de travailleur·euse·s et étudiant·e·s ouzbeks en Allemagne. Le nouveau représentant spécial du gouvernement fédéral allemand pour les accords de migration a également visité la Géorgie et la Moldavie ces dernières semaines, pays avec lesquels l’Allemagne envisage de signer des accords similaires.

L’Allemagne utilise encore une fois les exilé·e·s comme monnaie d’échange dans un chantage qui ne sert que ses propres intérêts : elle facilite les expulsions des migrant·e·s qu’elle considère « indésirables » en échange d’une main d’œuvre bon marché nécessaire à certains secteurs de son économie – dans ce cas-là le secteur du soin.

Belgique :

- [7sur7, « Asile et migration : Nicole de Moor signe un accord avec le Sénégal sur le retour et la migration légale », 15 mai 2023](#)

La secrétaire d’État belge à l’asile a signé le 15 mai 2023 un accord avec le ministère sénégalais des affaires étrangères qui vise notamment à faciliter les « retours » dits « volontaires » au Sénégal — pays qui s’engage quant à lui à aider les personnes expulsées à « se réinsérer dans la société après leur arrivée ».

La Belgique n’est que très peu concernée par l’immigration en provenance du Sénégal : l’an dernier, seul·e·s 142 ressortissant·e·s sénégalais·es avaient demandé l’asile dans ce pays européen. Des accords similaires ont déjà été conclus en 2022 avec la République du Congo, le Libéria et le Suriname, et avec le Tchad en 2023. La Belgique poursuit donc sa politique d’externalisation en matière migratoire au détriment des droits des personnes migrantes.

Espagne:

- [El Periódico, “El Consejo de Europa pide a España que suspenda la cooperación con Marruecos en el control fronterizo”, 10 mai 2023](#)

Dunja Mijatović, Commissaire aux droits de l’Homme du Conseil de l’Europe, épingle dans un [rapport](#) publié le 24 avril 2023, le manque d’accès « véritable et effectif » à l’asile aux frontières terrestres entre l’Espagne et le Maroc. Selon elle, « il semble qu’il n’y ait pas d’autres moyens d’entrer en Espagne, à la frontière de Melilla, en quête de protection, que de nager ou de sauter la clôture, au péril de sa vie ».

Dans ce rapport, la Commissaire dénonce notamment la pratique généralisée et automatique d’expulsions collectives d’exilé·e·s et demandeur·euse·s d’asile arrivé·e·s à Ceuta et Melilla — ne permettant pas d’évaluer de façon adéquate les risques auxquels sont exposées ces personnes. En outre, elle dénonce la coopération avec le Maroc qui ne garantit ni l’accès à l’asile, ni la prévention du refoulement, ni le traitement humain de toutes les personnes, ni une procédure régulière en cas d’expulsion. Elle exige donc du gouvernement espagnol qu’il respecte ses obligations internationales en matière de droits humains, et qu’il suspende toute activité conjointe avec le Maroc qui conduisent à des violations des droits de l’Homme — notamment les refoulements express ou dits « à chaud » (« *devolución en caliente* »).

France :

- **Infomigrants**, « [La France condamnée pour la 11e fois par la Cour européenne des droits de l'Homme pour la rétention d'enfants](#) », 9 mai 2023

Pour la 11ème fois, la France a été condamnée par la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) pour avoir infligé des « traitements inhumains et dégradants » à des enfants – âgés de 7 mois à 13 ans – détenu·e·s avec leurs familles dans des camps pour étranger·e·s, ou centres de rétention administratifs. Malgré les condamnations répétitives, la France ne semble pas vouloir changer ses pratiques faisant preuve d'un « manque flagrant d'humanité », selon la CEDH dans une autre affaire en 2020¹². Selon la Cimade « depuis la première condamnation de la France en 2012 pour traitement inhumain et dégradant, plus de 35 000 enfants ont été enfermés en centre de rétention »¹³.

- **Infomigrants**, « [Drones, renforts policiers... à la frontière franco-italienne : des mesures prises "au détriment du respect des droits" des migrants](#) », 12 mai 2023

Les autorités françaises ont autorisé le déploiement de drones à la frontière franco-italienne pour faire face, selon elles, à une « hausse des arrivées de migrants ». Deux arrêtés, mis en ligne jeudi 11 mai par la préfecture des Alpes-Maritimes, autorisent pour trois mois « la captation, l'enregistrement et la transmission d'images » prises par drones dans des secteurs délimités des communes de Menton, Castellar, Sospel et Breil-sur-Roya. Ces nouvelles mesures s'ajoutent au renfort de 150 policiers et gendarmes dans la région des Alpes-Maritimes, annoncé fin avril par la Première ministre française¹⁴. Les associations, pour qui l'augmentation des arrivées est loin d'être alarmante ou sans précédent, dénoncent un « emballement médiatique » loin de la réalité.

- **Mediapart**, « [Naufrage mortel dans la Manche : cinq militaires mis en examen](#) », 26 mai 2023

Cinq militaires¹⁵ du centre régional de secours en mer ont été mis en examen pour « non-assistance à personne en danger » dans le cadre de l'enquête sur le décès d'au moins 27 personnes exilées, après le naufrage de leur canot dans la Manche en novembre 2021. Cette nuit-là, les autorités françaises sont soupçonnées d'avoir été appelées à l'aide à une quinzaine de reprises : pourtant ni les autorités françaises, ni les autorités britanniques ne leur sont venues en aide, « chacun passant la nuit à se renvoyer la balle ». L'association Utopia 56 avait alors porté plainte contre la préfecture maritime française et les garde-côtes britanniques pour « homicide involontaire » et « omission de porter secours »¹⁶.

- **Libération**, « [A Mayotte, l'opération Wuambushu relancée, la destruction du bidonville a commencé](#) », 22 mai 2023

¹² [Affaire Moustahi c. France](#), CEDH, 25 septembre 2020

¹³ La Cimade, « [Enfermement des enfants : la France 11 fois condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme](#) », 4 mai 2023

¹⁴ M. Bernouin, « [Immigration : 150 policiers et gendarmes supplémentaires dès la semaine prochaine à la frontière de Menton](#) », France info, 26 avril 2023

¹⁵ Deux autres militaires ont été mis en examen le 1^{er} juillet 2023 pour les mêmes raisons : Infomigrants, « [Drame des 27 morts dans la Manche : deux autres militaires inculpés en France](#) », 2 juillet 2023

¹⁶ N. Brahim, « [Naufrage au large de Calais : l'association Utopia 56 porte plainte pour « omission de porter secours »](#) », Mediapart, 20 décembre 2021

- [Le Monde, « A Mayotte, la justice contraint l'État à organiser le retour de sans-papiers après des expulsions illégales », 7 mai 2023](#)
- [Le Monde, « Opération 'Wuambushu' à Mayotte : que deviennent les habitants des bidonvilles démantelés », 24 mai 2023](#)

Après un mois de blocage, l'opération *Wuambushu*¹⁷ a repris son cours avec la démolition depuis le 22 mai 2023 d'un des bidonvilles les plus importants de Mayotte nommé *Talus II*. Le tribunal judiciaire de Mamoudzou avait suspendu l'évacuation du quartier mais la chambre d'appel a infirmé l'ordonnance du juge des référés. Le gouvernement comorien a quant à lui finalement accepté, sous la pression de Paris, de reprendre sur son sol ses ressortissant-e-s en situation dite « irrégulière » à Mayotte, mais uniquement lorsqu'ils et elles sont « volontaires » pour retourner aux Comores¹⁸.

Après la démolition du bidonville, les familles évacuées françaises ou en situation administrative dite régulière ont accès à des logements dits « d'insertion » pour une durée de six mois renouvelables – avant de trouver des « solutions plus pérennes de logements ». Cependant, « l'accès au logement social reste très compliqué » selon l'avocate Fanny Sarasqueta et de nombreuses familles refusent les solutions de relogement proposées par l'État, se situant parfois à des kilomètres de leurs anciens lieux de vie.

Pour les personnes en situation dite irrégulière à Mayotte, elles sont nombreuses à avoir été interpellées et enfermées dans un « local de rétention administrative » spécialement ouvert en prévision de l'opération¹⁹. Les associations s'inquiètent des mesures d'expulsion qui sont exécutées très rapidement, portant ainsi atteinte au « droit de recours effectif »²⁰. En 2022 et 2023, la justice avait à plusieurs reprises enjoint l'État d'organiser le retour de personnes dépourvues de droit au séjour après leur expulsion illégale. Enfin, depuis le début de l'opération, de nombreux affrontements ont éclaté sur l'île : un mineur de 17 ans a notamment été blessé par balle par les forces de l'ordre²¹.

Grèce :

- [Infomigrants, « Grèce : les 39 migrants bloqués sur un îlot du fleuve Evros ont été secourus », 4 mai 2023](#)

Une quarantaine de personnes exilées – parmi lesquelles deux enfants en « mauvaise santé » – se sont retrouvées bloquées sur un îlot du fleuve Evros sans accès à l'eau ni à la nourriture. Alertées par le collectif *AlarmPhone*, les autorités grecques ont mis deux jours à leur venir en aide.

Point de passage de la Turquie vers la Grèce, de nombreuses personnes traversent, au péril de leurs vies, le fleuve Evros dans le but d'atteindre l'Europe. D'après le médecin légiste en charge d'identifier les corps à la morgue, on comptabiliserait entre 1 200 à 1 500 personnes qui s'y sont noyées – sans compter toutes celles dont nous n'avons pas connaissance²². De nombreuses autres se retrouvent bloquées sur des îlots où les vols et les refoulements menés par les autorités grecques sont fréquents²³. En attente de secours, certaines périssent : tel avait été le cas en août 2022, lorsqu'une petite fille syrienne

¹⁷ [Revue de presse d'avril 2023](#), Migreurop

¹⁸ « [Mayotte : les Comores acceptent de reprendre les sans-papiers volontaires au retour](#) », Infomigrants, 16 mai 2023

¹⁹ N. Brahim, B. Gabriel, PL. Devais, « [A Mayotte, l'État ouvre un lieu de rétention pour l'opération 'Wuambushu'](#) », Mediapart, 27 avril 2023

²⁰ Le délai moyen entre une entrée au centre de rétention administrative et une expulsion est de dix-sept heures.

²¹ N. Brahim, P. Pascariello, « [Un mineur a été blessé par balle par les forces de l'ordre à Mayotte](#) », Mediapart, 3 mai 2023

²² M. MacGregor, « [At the Evros border, the bodies mount up](#) », Infomigrants, 9 mai 2023

²³ A. Mourenza, S. Malichudis, « [Migrantes desvalijados por las fuerzas de seguridad de Grecia en la frontera de Europa](#) », El País, 6 mars 2023

est décédée après avoir été piquée par un scorpion. Alors, aucune autorité ne leur était venue en aide : tant la Grèce que la Turquie refusaient de prendre leurs responsabilités.

- **Al Jazeera**, "[EU details violations at Greece's 'model' refugee camps](#)", 11 mai 2023

Des documents internes de l'UE, que s'est procurée la chaîne de télévision Al Jazeera, révèlent d'importantes violations des droits de personnes exilées dans les *hotspots* situés sur les îles grecques de Samos, Leros et Kos en mer Égée. De fait, des dizaines de rapports hebdomadaires effectués par des représentants de la Commission européenne sur les îles entre mars 2022 et février 2023 témoignent du vandalisme, des violences physiques et sexuelles, de la surpopulation ainsi que du manque d'accès aux soins, à des interprètes, à l'eau potable dans ces centres. Construits il y a à peine deux ans, ces centres avaient pourtant été présentés comme des « modèles » par l'UE permettant « d'améliorer les conditions des demandeur·euse·s et les procédures d'asile ». Les critiques émanent des entités même qui ont poussé à la construction de ces camps. Il était temps²⁴...

- **Libération**, « [Une enquête vidéo démontre l'abandon en pleine mer d'enfants et d'adultes migrants par les garde-côtes grecs](#) », 19 mai 2023
- **Politico**, "[EU's Johansson slams Greece over 'deportation' of migrants](#)", 24 mai 2023

Une enquête vidéo publiée par le journal [The New York Times](#) le 19 mai 2023 révèle des images accablantes enregistrées deux mois auparavant lors d'un refoulement en mer Egée. De fait, les images authentifiées et analysées par le média montrent des hommes portant l'uniforme des garde-côtes grecs contraindre des personnes exilées à monter sur une embarcation gonflable avant de les abandonner en mer. Les 12 personnes exilées sont ensuite renvoyées par les garde-côtes turcs en Turquie – où elles sont enfermées dans un camp. Bien que les autorités grecques soient depuis plusieurs années pointées du doigt pour leurs refoulements et autres pratiques illégales (en terre comme en mer), pour le *New York Times*, la vidéo constitue « peut-être la preuve la plus accablante à ce jour de la violation par les autorités grecques des lois internationales et de l'Union européenne ». Encore une fois, la Commissaire aux Affaires intérieures, Ylva Johansson a dénoncé ces actes et a demandé à la Grèce une enquête complète et indépendante. La Commission européenne a quant à elle averti — pour la énième fois — qu'elle était prête à « prendre des mesures formelles ».

²⁴ RSA, "[What is happening today in the refugee structures on the Aegean islands](#)", 2023